

LE DOYEN DE LA FACULTE DE SANTE SORBONNE UNIVERSITE

Vu le code de l'éducation, notamment l'article L613-2

Vu l'arrêté du 02 juillet 2019 portant création du Diplôme Universitaire NUTRITION ET OBESITE DE L'ENFANT ET DE L'ADOLESCENT

Vu l'arrêté de délégation de signature en date du 14 décembre 2021 de la présidente de Sorbonne Université à M. Bruno RIOU, doyen de la faculté de santé

ARRETE

Article 1 : Il est créé pour l'année universitaire 2025-2026, un jury d'examen pour le Diplôme universitaire NUTRITION ET OBESITE DE L'ENFANT ET DE L'ADOLESCENT

Article 2 : Le jury est présidé par le Professeur TOUNIAN Patrick (PU-PH) ou son représentant

Article 3 : Le jury est composé comme suit :

Professeur DUBERN Béatrice (PU-PH)

Docteur LEMALE Julie (PH)

Docteur LEMOINE Anaïs (PH)

Article 4 : Le jury se réunit à la demande de son président.

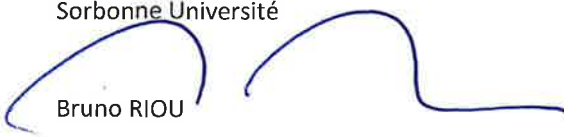
Article 5 : Le directeur général de la faculté de santé Sorbonne Université est chargé de l'exécution et de la publication du présent arrêté.

Fait à Paris le 17 février 2026

Pour la Présidente et par délégation

Doyen de la faculté de Santé

Sorbonne Université



Bruno RIOU